
Présidence : Espagne**648ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 1er février 2007

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 45

2. Président : M. C. Sánchez de Boado y de la Válgoma3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES
INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS
DE L'HOMME**

Président, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/6/07 OSCE+), Allemagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/71/07), Kirghizistan (PC.DEL/88/07 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/76/07 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/79/07), Arménie, Norvège (PC.DEL/75/07), Suisse (PC.DEL/82/07), Canada (PC.DEL/78/07), Azerbaïdjan (PC.DEL/81/07), Biélorussie (PC.DEL/85/07), Etats-Unis d'Amérique, Géorgie (PC.DEL/77/07)

Point 2 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Situation des médias au Kazakhstan* : Allemagne-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange,

membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/74/07), Kazakhstan (PC.DEL/80/07)

- b) *Fermeture de la Société pour l'amitié russo-tchéchène* : Allemagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/73/07), Fédération de Russie (PC.DEL/70/07 OSCE+), Président
- c) *Affaire du Comité Helsinki biélorusse* : Biélorussie (PC.DEL/86/07 OSCE+), Allemagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/72/07), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/83/07)
- d) *Questions relatives aux ressources humaines concernant la mise à disposition de personnel de l'OSCE* : Secrétaire général (SEC.GAL/17/07 OSCE+), Président, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/91/07), Arménie, Canada, Belgique, Allemagne-Union européenne
- e) *Référence récente au « Ministre des affaires étrangères de Transnistrie »* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/84/07), Moldavie, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE L'ATELIER DE L'OSCE DE 2007 SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION JUDICIAIRE EN MATIERE PENALE POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME

Présidence

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision No 776 (PC.DEC/776) sur l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de l'Atelier de l'OSCE de 2007 sur le renforcement de la coopération judiciaire en matière pénale pour lutter contre le terrorisme ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE L'ATELIER DE L'OSCE DE 2007 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION DU CONSEIL MINISTERIEL No 7/03 SUR LA SECURITE DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision No 777 (PC.DEC/777) sur les dates de l'Atelier de l'OSCE de 2007 sur la mise en œuvre de la Décision du Conseil ministériel No 7/03 sur la sécurité des documents de voyage ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'OSCE DE 2007 SUR LES VICTIMES DU TERRORISME

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision No 778 (PC.DEC/778) sur les dates de la Réunion de haut niveau de l'OSCE de 2007 sur les victimes du terrorisme ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2007

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision No 779 (PC.DEC/779) sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2007 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice :
Président

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Secrétaire général

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Nomination du général de brigade Claudio Sampaolo en qualité de Représentant personnel du Président en exercice pour la mise en œuvre de l'Article IV de l'Annexe I-B de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine :* Président

- b) *Nomination de l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk en qualité de Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie : Président*
- c) *Réunions supplémentaires sur la dimension humaine en 2007 : Président*

4. Prochaine séance :

Vendredi 2 février 2007 à 9 heures, Ratsaal